Image not found or type unknown

Cout pour regulariser acte de propriété chez le notaire

Par **arno_g**, le **18/12/2014** à **11:17**

Bonjour,
Ma mère est l'héritière légale de 4 terrains boisés (superficie totale de 40a). Mais actuellement sur le relevé de propriété des terrains sont aux noms de sa grand-mère et grand-père.
J'ai suis en passe de récupérer tous les actes de décès de ses parents.
Ma question est de savoir si quelqu'un a une estimation du cout de la régularisation faite par le notaire pour avoir un acte de propriété à son nom ?
Sachant qu'ils y a 4 terrains et que boisés ils ne valent pas grand-chose.
Merci
Arno

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés